

DUNTZENHEIM infos

BULLETIN
MUNICIPAL



sommaire

Crédit photo : Jean-Marc HORNY

- Le mot du Maire
- Les Associations
- Les évènements
- - Les Achats/travaux
- Vie locale
- Diverses Informations
- Groupe scolaire
- Etat Civil
- Intercommunalité



Commune
de Duntzenheim

le mot du Maire

L'année dernière à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre le virus « Covid 19 ». Soyons quand même vigilants, car nous ne sommes pas à l'abri à l'avenir d'une nouvelle crise sanitaire.

Nous sommes aux portes de l'hiver et, comme vous le savez, nous devons nous organiser pour consommer moins. Je ne vous cache pas mon inquiétude devant l'envolée des prix des énergies qui sont tant indispensables chaque jour. Cette année, j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Des gestes simples que chacun d'entre nous pourra adopter, en essayant de maîtriser sa consommation tout en préservant son confort, seront un défi au quotidien.

Concilier l'écologie et l'amélioration des conditions de vie est la meilleure façon de contribuer ensemble et positivement à la lutte contre le réchauffement climatique.

La guerre en UKRAINE n'en finit pas et pourra encore se poursuivre un certain temps et les alertes climatiques que nous venons de vivre cet été fragilisent notre quotidien et notre planète. Dans ce contexte difficile et incertain, l'action municipale se poursuit dans l'intérêt de chacun d'entre vous, au service de tous.

Notre devoir d'élu c'est aussi de regarder la situation intercommunale et départementale avec un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nous tous.

Notre commune reste bien vivante, et pour que cela continue, nous sommes sans cesse en action depuis plus de 2 ans, même si certains projets semblent avancer plus lentement. Je le rappelle souvent, un Maire n'est rien tout seul, je renouvelle mes remerciements aux Adjoints, aux Conseillers Municipaux ainsi qu'au personnel communal qui m'accompagnent dans cette aventure humaine.

Durant cette année, nous avons eu l'occasion après 2 ans de restriction et de confinement, de nous retrouver et de fêter en toute convivialité la Fête Nationale le 13 juillet et le 15 août pour le « barbecue des Aînés ». Ces 2 manifestations ont été couronnées d'un succès total à la grande satisfaction de toutes les personnes participantes.

Les adjoints et conseillers municipaux ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle fin d'année pleine de bonheur et une excellente année 2023.

Votre Maire Virginie ZIMMERMANN

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants du village. Vous trouverez dans ce bulletin municipal les informations de notre commune, les actions qui ont eu lieu durant l'année et les projets en cours de réalisation. Les bulletins des années précédentes sont consultables sur le site internet de la commune : <https://duntzenheim.payszorn.com/>. Dans l'onglet "Vie municipale", sélectionnez "Bulletin municipal". Bonne lecture ! Et n'oubliez pas de venir vous signaler en mairie.

LES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE



- les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 9h00 à 11h00 avec levée de courrier à 11h sauf le samedi à 10h.
- les mardis et jeudis de 17h00 à 19h00.

Vous pouvez récupérer un colis ou un recommandé aux heures d'ouverture de la mairie.

Les recommandés ne sont délivrés qu'aux destinataires désignés sur le courrier. Aucun recommandé ne peut être remis, pas même au conjoint, sauf s'il est muni de la procuration et papier d'identité comme indiqué sur l'avis de passage.



LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Les mardis et jeudis de 17h30 à 19h30.

les employés municipaux



Mme Marie-Hélène Richardot exerce depuis plus de 20 ans comme secrétaire de mairie.



Mme Evelyne Hugel est employée communale depuis 2015. Elle partage son temps entre l'accueil à l'agence postale, et un poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles) au Groupe Scolaire Intercommunal "Au Clair de Lune" de Wingersheim.



M. Benjamin Munsch est ouvrier communal depuis mai 2021.

travaux et principaux achats réalisés en 2022

Stade et multisports :

MULTISPORTS

		Dépenses 2022 (€)	Recettes (€)
Maîtrise d'œuvre BEREST	Montant du Marché TTC : 9471.24 €	8 567	CEA : acompte
Lot 1 tranche optionnelle (Pontiggia et sous-traitants) multisports	Montant du Marché TTC : 79 168 €	50 571	18 529

MISE AUX NORMES DU STADE

		Dépenses 2022 (€)	Recettes (€)
Maîtrise d'œuvre BEREST	Montant du Marché TTC : 23 558 €	21 656	CEA : acompte
Lot 1 tranche ferme (Pontiggia et sous-traitants) stade	Montant du Marché TTC : 229 178 €	201 595	38 942



La commune a acheté une tondeuse.

Le solde des dépenses liées aux travaux d'aménagement de voirie réglé en 2022, s'est élevé à 35 227 €.

Le coût total de ces travaux s'est donc élevé à 462 621 € TTC. La commune a bénéficié du concours financier de la CEA qui a versé à la commune 100 000 € pour ces travaux.

DU CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION TRAVAUX ET FINANCES

La commission Travaux et Finances a engagé des réflexions tout au long de l'année concernant la voirie, l'état des canalisations, des lampadaires et était associée au suivi des travaux rue des Cerisiers.

Elle s'est aussi chargée de l'accompagnement des projets initiés par l'équipe municipale : les finitions de l'aire de jeux pour enfants, la mise aux normes de la main courante du terrain de football qui a engendré un suivi très assidu et méticuleux. Nous avons profité des travaux du terrain de football pour lancer un appel d'offres pour un terrain multisports. A ce jour, seule la plateforme en enrobé a été posée, la structure sera choisie en cette fin d'année pour une pose en 2023.

La création d'une Maison d'Assistantes Maternelles inclusive (MAM) est en cours pour l'année 2023. Si celle-ci aboutit, elle sera ouverte dans les locaux de l'ancienne école. Mme le Maire est en tractation avec 3 assistantes maternelles de Hochfelden pour un accueil de 12 enfants. A l'heure où nous éditons ce bulletin, nous restons dans l'attente d'une réponse de la CAF pour valider ce projet.

Concernant l'épisode de grêles avec coulée de boue dans la rue de Saverne le 4 mai 2022 : Nous remercions très chaleureusement tous les villageois et les pompiers qui se sont investis pour limiter les dégâts et pour le nettoyage rapide et efficace de notre voirie.

Nous tenons à rappeler que les agriculteurs, sensibles à ces épisodes météorologiques intenses, pratiquent l'assolement concerté depuis plusieurs années sur les parcelles des bassins versants de notre ban communal. Nous les remercions très vivement. Malheureusement, face à l'ampleur des événements climatiques, celui-ci n'est plus suffisant. C'est pourquoi des travaux d'aménagement des bas-côtés et des curages des fossés autour du village ont été réalisés par la Communauté Européenne d'Alsace (CEA) et qu'une étude est en cours avec le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).



Face à la flambée des prix de l'énergie, la commune a mené une consultation citoyenne à l'automne pour l'extinction de l'éclairage nocturne. La coupure de 23h à 5h est effective depuis mi-novembre.



DU CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION COMMUNICATION ET CULTURE

Comme l'année dernière, la commission communication s'est occupée de :

- Alimenter la page Facebook et vous informer ;
- Communiquer les événements organisés comme la chasse aux oeufs de Pâques, la fête du 14 juillet, le tournoi de Pétanque en Août ou encore le marché de Noël ;
- Écrire, mettre en page et distribuer une page d'information au Printemps ;
- Réaliser la communication autour de l'extinction de l'éclairage public ;
- Ecrire le présent Bulletin Municipal.



Pour l'année 2023, la commission continuera à alimenter la page Facebook sur laquelle nous partageons les informations, ainsi que les dates des conseils municipaux et des événements de la commune. Les administrateurs de la page Facebook sont Laure Haag, Jean-Marc Horny, Noémie Litt et Sandrine Moser. La commission continuera à vous informer par courrier au fil de l'année en fonction des événements et des annonces à faire.

Si vous êtes nouveau au village, n'hésitez pas à vous abonner à notre page. N'hésitez pas non plus à aller consulter la page internet de la commune de Duntzenheim sur laquelle vous trouverez mines d'informations, les anciennes parutions du Bulletin Municipal ainsi que les comptes-rendus des réunions de conseil municipal.

Par ailleurs, le 25 août 2022 et pour cautionner la demande de M. Frédéric BIERRY (Président de la CEA), la commune a rendu hommage aux malgré-nous de Duntzenheim. Il y a tout juste 80 ans, le 25 août 1942, un décret nazi ordonnait l'incorporation de force des Alsaciens et Mosellans dans l'armée allemande.

Des témoignages des malgré-nous de notre village ont été récoltés par notre conseiller Jean-Marc HORNY. Ils ont ensuite été affichés sur un panneau sous l'abri bus place de l'église.



Dans ce numéro du bulletin municipal, vous trouverez joint un livret de cette exposition.

COMMISSION CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fleurissement du village

L'année 2022 a débuté par le vol des bacs à fleurs en janvier rue de Saverne et rue de Hochfelden. Il a été décidé de maçonner des bacs en brique de production locale. Grâce à la réactivité de nos conseillers (Denis JUCH, Roland HATT et Adrien HARTER), nous avons planté, dès le début de l'été des fleurs qui ont égayé nos entrées de villages jusqu'à l'automne.



C'est avec une grande fierté que la Municipalité de Duntzenheim a reçu le premier prix départemental de l'aménagement Fleuri. Notre maire a pris l'initiative d'inscrire Duntzenheim au concours « Villes et Villages Fleuris » dans la catégorie « aménagement paysager de la commune et fleurissement particulier d'un point ou équipement public ».

Le 21 juillet dernier le jury est donc passé et par un article paru dans les DNA, nous avons appris avoir obtenu le 1^{er} prix dans cette catégorie ! L'obtention de ce label est l'occasion de valoriser le travail effectué par Benjamin Munsch, l'ouvrier communal et Sandrine Moser pour l'amélioration du cadre de vie communal.

COMMISSIONS DE TRAVAIL

DU CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

Nous avons réalisé divers chantiers d'élagage au cœur du village à partir de la mi-février et jusqu'en fin d'année, pour des raisons esthétique ou de sécurité.

Autour de l'église, le platane a été élagué et le Taxus a été taillé afin de le mettre en valeur et d'alléger sa silhouette devenue trop imposante. Cela a permis de dégager la vue autour de l'entrée principale de l'église.

Sur la place de jeu à côté de la mairie nous avons dû abattre le tilleul qui était mal en point. Ce dernier sera remplacé par la plantation d'un autre arbre. Enfin, à l'arrière de l'ancienne école, les acacias ont été élagués et d'autres abattus par sécurité car ils présentaient trop de défauts dûs à leur grand âge.

En Novembre, les haies ont été déboisées à la sortie de la rue de Hochfelden. Les déchets ont été broyés afin d'être utilisés ultérieurement ça et là dans le village. Cette zone sera réaménagée en 2023. Nous prévoyons la plantation de haies fleuries et persistantes. Nous souhaitons ainsi rendre cette entrée de village plus accueillante.

Par ailleurs, à Pâques et à Noël les conseillers municipaux ont joliment décoré le village.



Nettoyage du ban communal

Nous avons nettoyé Duntzenheim ensemble le samedi 19 mars 2022. Un grand Merci aux nombreux bénévoles qui nous ont aidés. De trop nombreux déchets en tout genre ont été ramassés sur le ban communal. Nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits et qu'ils sont passibles d'une amende. Malgré cela, nous en découvrons régulièrement tout au long de l'année, qui sont ramassés après signalement auprès de la gendarmerie.

COMMISSIONS DE TRAVAIL

DU CONSEIL COMMUNAL



Sécurité routière

Enfin, notre village étant traversé par 4 axes principaux, une commission spécifique pour la sécurité routière a été créée. Les débats étaient longs et animés mais l'ensemble de l'équipe municipale a acté une première proposition "test" avec le passage de 50 à 40 KM/h. Dès que les panneaux seront posés, Mme le Maire prendra un arrêté.

Remise en état de la sirène

Depuis le samedi 7 mai, la sirène chante à nouveau tous les premiers samedis du mois, à 11 heures précises dans notre village, pour vous réveiller ou pour vous permettre de régler vos horloges. Mais surtout pour nous assurer qu'elle sera opérationnelle pour nous alerter en cas de danger. Cet exercice un peu tombé dans l'oubli, permet de tester la mise en condition opérationnelle de ce matériel, et donc de s'assurer qu'il est toujours en état d'usage.



Notre sirène n'est pas vraiment une vieille dame : elle est beaucoup plus jeune que la plupart des anciens du village. Ceux-ci se rappellent leur premier incendie : des soldats américains stationnés dans le village ont mis le feu par accident, à la ferme des «Anstett» (actuellement 2 rue des noisetiers) vers la fin de la seconde guerre mondiale. Il n'y avait pas encore de sirène pour sonner l'alerte. C'était plutôt l'agitation, le bruit, et les soldats qui ont réveillé les villageois. Cette nuit-là, les soldats ont puisé désespérément de l'eau dans les puits des fermes de la route de Hochfelden pour éteindre l'incendie.

A cette époque pas si lointaine, c'était le tocsin qui prévenait d'un danger immédiat ou imminent : le premier arrivé sonnait les cloches à tout rompre (« Sturm litte», «Sterme» ...annoncer la tempête).

Bien plus tard, une sirène flambant neuve a été installée sur l'ancienne école publique du village (aujourd'hui, 2 rue d'Ingenheim). Quelques temps plus tard, elle a été déplacée sur le toit de l'actuelle mairie, où elle reste prête pour toute sollicitation.

Information parking

Nous vous rappelons qu'un parking existe à côté à l'ancienne école du village, rue des jardins. Le parking se situe entre l'ancienne école et l'église. Il permet de redescendre à pied dans le centre du village par un petit chemin et l'accès à l'église via un accès adapté handicapé.

En cas de culte de baptême, mariage, obsèques, merci de prévenir les personnes invitées, afin de ne pas encombrer la place du village, ni les ruelles autour. Nous vous conseillons aussi de privilégier l'utilisation de ce parking pour déposer les enfants au bus scolaire.

COMMISSION ANIMATION

A Pâques, la commission animation a organisé une chasse aux œufs autour du stade et de la nouvelle aire de jeu pour les enfants de 3 à 11 ans du village.

La distribution traditionnelle et gourmande de chocolats et Lammeles de Pâques fût une belle réussite.



COMMISSIONS DE TRAVAIL

DU CONSEIL COMMUNAL

Pour le 14 Juillet, la commission a organisé une belle soirée commémorative et festive à laquelle de nombreux villageois ont répondu présents. La commémoration a été préparée et réalisée en coordination avec les pompiers de la section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim et nous les en remercions. L'ASLD s'est chargée de nous régaler avec ses excellentes tartes flambées.

Les enfants ont déambulé dans les rues du village à la tombée de la nuit avec des lanternes aux couleurs nationales pour une marche aux flambeaux encadrée par les pompiers. Un feu d'artifice offert par Mme le Maire a clôturé la soirée.



Un premier tournoi de pétanque a également eu lieu cet été. Le tournoi a très rapidement affiché complet. Plusieurs équipes se sont affrontées dans une ambiance familiale et festive.

La commission a aussi organisé le 14 Août la fête des Aînés. C'était la première organisée depuis la crise COVID. Nous sommes ravis de renouer avec cette tradition.

L'équipe municipale a décidé dorénavant :
- d'organiser une fête en été. La prochaine se tiendra le samedi 17 Juin 2023 à partir de 18h.

- de remettre un cadeau de Noël (bretzel briochée, miel et chips de pomme) à tous les aînés : distribution les 17 et 18 décembre.

Enfin la commission a organisé le premier marché de Noël de Duntzenheim. Les nombreux exposants, la rencontre avec le Père-Noël et le spectacle pour enfants ont enchanté le village de l'esprit de Noël.



Par ailleurs, un défibrillateur sera installé à la mairie. Après son montage, dans le courant de l'année 2023, une "Journée Secourisme" sera organisée avec les pompiers. A Duntzenheim, nous disposerons donc de 2 défibrillateurs : Salle des Fêtes et Mairie.

La commission Animation et l'ensemble du conseil municipal vous donnent rendez-vous en 2023 autour de moments de convivialité.

ecole intercommunale DE WINGERSHEIM



CLASSE VERTE CM1-CM2 MAI 2022

Le lundi 16 mai, les élèves sont venus à l'école à 6h10, pour prendre le bus en direction du village de Malicorne, près d'Auxerre. Nous sommes arrivés à 12h30 au centre de vacances.

Les élèves se sont installés dans leurs chambres puis ont découvert le parc en faisant une course d'orientation. Le lendemain : journée sportive avec du tir à l'arc, du baseball, de l'escrime et des combats de sumo. Le troisième jour, les élèves ont visité un atelier de céramiques, puis les ruines du château de Druyes-les-belles-fontaines et la carrière souterraine d'Aubigny en fin de journée. Le lendemain, les deux classes ont vu les métiers du Moyen-Âge au château de Guédelon.



Départ vers 9h10 le dernier jour, visite du château fort de Ratilly et retour à l'école à 22h30 ! Une semaine pleine de découvertes !!

De Lucie Gutierrez et Chloé Oster, CM2

VISITE A LA FERME

Le vendredi 25 novembre, nous sommes allés visiter la ferme Fritsch des 4 Ponts de Mittelhausen. Nous avons commencé par caresser les veaux, et nous avons même baptisé un veau « Thérèse » qui venait de naître !



On nous a servi du chocolat chaud et du yaourt. C'était trop bon !

Nous avons été ensuite répartis en groupes pour faire des jeux autour de la ferme (jeu du toucher, jeu des étiquettes où il fallait retrouver le mâle-la femelle – le petit...)

Mme Fritsch nous a emmenés visiter la grande étable avec 234 vaches. Saviez-vous qu'une vache peut boire jusqu'à 100 litres d'eau par jour ?

Puis on est allé dans la salle de traite. On a regardé une vidéo pour apprendre comment on traie les vaches.

Mme Fritsch nous a aussi montré la cuve qui contient 4000 litres de lait qui viennent souvent être cherchés par un camion pour être emmenés à la laiterie.

C'était une très belle visite, on a appris beaucoup de choses !

Les élèves de CE2



DE WINGERSHEIM

L'ÉCOLE DU DEHORS

Cette année, six classes de l'école (maternelles et élémentaires) ont décidé d'apprendre autrement une demi-journée tous les 15 jours, en extérieur et le plus souvent dans le beau parc de Hohatzenheim.

« Ces premières sorties pour apprendre de-hors se sont très bien déroulées et nous ont beaucoup plu ! Le parc de Hohatzenheim est très beau. Nous avons fait par exemple du yoga dans la nature. Nous avons chanté : « In dem Wald steht ein Haus », « Der Herbst ist da ». Nous avons fait une chasse aux trésors de la nature : Waldbingo dans une boîte d'œufs. Nous avons appris à reconnaître 2 familles d'arbres : conifères et feuillus : Laubbäume und Nadelbäume. Nous avons réalisé et bu du jus de pommes à l'aide d'un presseur. Certaines classes ont cuisiné avec des plantes qui poussent naturellement. Nous avons écouté des belles histoires, nous avons aussi fait une chasse aux couleurs.

Vivement la suite des séances !



Nous avons aussi appris comment faire un feu pour se réchauffer, et réalisé du land art préhistorique avec des bâtons noircis par le feu.»

En bref ces sorties sont riches en apprentissages et découvertes et plaisent beaucoup à nos élèves !

TROIS CLASSES AU VERT

Du 27 juin au 1^{er} juillet, la classe de CP de Madame Bruder, la classe de CE2 de Madame Cimbaro et la classe de CE2/CM1 de M. Lutz sont parties en classe verte au Centre Alter Ego à Mückenbach près de Grendelbruch dans les Vosges.

Arrivés au centre en bus, nous avons débarqué nos bagages, fait connaissance avec les animateurs et pris l'apéritif de bienvenue.

En découvrant nos chambres, nous avons constaté que les animateurs avaient déjà monté nos bagages.



Nous avons déballé et rangé nos affaires et fait nos lits avec leur aide. Après le déjeuner, nous avons profité du temps libre en jouant avec les nombreux jeux mis à notre disposition : trampoline, jeux vidéo, baby-foot, mini-golf, aire de jeux, match de foot, slackline, salle de lecture, bowling... Puis nous avons fait un jeu de piste, un rallye-photo, pour mieux découvrir l'extérieur du centre. Les animateurs nous ont faits visiter l'intérieur du centre.

Toutes les journées se sont déroulées de la façon suivante : réveil et lever ; petit déjeuner suivi d'un temps libre. Après la danse du matin, commencent les activités principales en plein air (promenade au piton du Falkenstein, cache-cache dans la forêt, karting, Koh-Lanta) ou en intérieur (fabrication de savons, jeux de bois, jeu de construction d'une horloge et de voitures ou jeux de construction avec des aimants...).

Après le déjeuner et le temps libre qui suivait, commençaient les activités principales de l'après-midi. Vers 17 heures nous nous retrouvions dans les salles de classe où nous écrivions nos cartes postales en attendant le moment de la douche. Après le dîner et un petit temps libre, c'était l'heure de la veillée (karaoke, soirée casino, soirée kermesse, boum de fin de séjour). Après les veillées, une bonne nuit de sommeil nous attendait.

C'était un formidable et inoubliable séjour qui a malheureusement passé trop vite, et nous espérons y retourner l'année prochaine.

Le Péricolaire « Au clair de lune »

PÉRI 'NEWS !

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaitons une très belle nouvelle année 2023 ! En exclusivité pour vous, quelques nouvelles du péricolaire du Clair de Lune !

Lors de la période de janvier à juin, plusieurs projets ont permis aux enfants de profiter de leur temps de loisir au péricolaire. Ils ont pu, par exemple, cuisiner, pâtisser, fabriquer des bougies, créer des objets en récup comme des bourses ou des tableaux en bois ou en string'art. Enfin les animatrices ont proposé les projets réalisation de film et fête de fin d'année qui ont nécessité beaucoup de temps et d'implication de la part de tous.

Depuis septembre, « le Péri fait son Festival !!! ». L'équipe d'animation a proposé diverses thématiques : « le Festival des Couleurs » pour décorer le péricolaire et fêter la fin de l'été, « le Bal des monstres » avec une soirée déguisée pour Halloween et « le Cabaret de Noël » pour s'amuser avant les fêtes de fin d'année.



Si nous sommes quasiment au complet les midis, nous notons également une hausse des inscriptions sur les temps du soir depuis cette rentrée. Les mercredis nous voyageons à travers les époques ! Après les Cro'mignons et Cro'mignonnes des temps préhistoriques, nous voilà au Moyen-Âge à la table ronde d'Arthur !

Au mois de juillet, les enfants ont participé à des projets d'animation autour des enquêtes de Tintin ! Les Incas, le Pharaon et Rackham le Rouge nous ont fait voyager à travers plusieurs péripiétés. D'autres aventures nous attendent encore !

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignement ou inscription :

Péricolaire « Au Clair de Lune »

2 route de Gingsheim 67170 Wingersheim les Quatre Bans - Tél : 03 88 64 37 35

pericolaire.wingersheim@alef.asso.fr





2022 fut une année où le football a enfin repris ses droits après deux années marquées par la pandémie de Covid.

En terminant l'année 2021 sur une victoire à domicile, l'équipe fanion pensait que le maintien en district 2 était en bonne voie. Malheureusement, ce fût beaucoup plus compliqué qu'espéré. Le club, jouant tous ses matchs de la phase aller à domicile, savait qu'il faudrait chercher le maintien à l'extérieur de ses bases. Une spirale négative de défaites au début du printemps, associée à de nombreuses blessures et un manque de motivation de certains joueurs, a entraîné l'équipe à la relégation en district 3, après 7 saisons passées en district 2 (anciennement Promotion). L'équipe 2 ayant enchaîné victoire sur victoire à l'automne 2021, avait le droit d'espérer une accession en district 6 pour la première fois de son histoire. Elle termina le travail au printemps 2022 et fût sacrée champion de son groupe de District 7. C'est une réelle satisfaction sportive pour le club, grâce au travail d'un groupe de joueurs coaché par Pfister Sébastien. Leur entraîneur a réussi à atteindre l'objectif fixé en début de saison.

L'équipe 3, coachée par Weiss Gaétan, n'a pas démerité tout au long de la saison malgré des problèmes d'effectifs. Elle a fini à une honorable 7^{ème} place. La saison fût marquée par un état d'esprit positif de tout le groupe. Le club remercie Gaétan pour le travail accompli durant ses 4 années passées à la tête de l'équipe 3. L'été devait être marqué par le début d'un nouveau cycle, malgré la relégation de l'équipe fanion et l'arrivée d'un nouvel entraîneur. C'est tout le contraire qui s'est passé. Il fut marqué par un exode massif de joueurs de l'équipe fanion. Ce qui nous a contraints à supprimer l'équipe 3.

Le début de saison fut laborieux pour les 2 équipes, marqué par l'abandon de l'entraîneur de l'équipe fanion à quelques jours du début de la nouvelle saison. Tous les joueurs restants au club se sont serrés les coudes pour sortir au mieux de cette impasse. L'équipe 1 avait engrangé quelques bons résultats en début de saison mais commence un peu à s'essouffler.. L'équipe 2 a quant à elle joué très peu de matchs avec un nombre conséquent de matchs remis.

A côté de cette année footballistique terne se joue l'avenir du club avec la mise aux normes du terrain d'honneur qui a débuté au début du mois de juin. Cet investissement consenti par la commune prouve l'attachement et le soutien indéfectible au club. Un grand merci à la commune. Les travaux sont en passe d'être achevés et c'est avec fierté et impatience que nos équipes pourront à nouveau fouler la pelouse du stade de la Dorfmatte lors des matchs retours.

L'année 2022 a été marquée par la reprise de nos manifestations. Après la période des repas à emporter proposés par le club, la première manifestation en présentielle organisée en collaboration avec la commune fut la soirée du 13 juillet. Elle dépassa toutes nos attentes avec 300 tartes flambées servies. L'Oktoberfest, une première pour le club a été également un franc succès avec plus de 400 personnes présentes.

La traditionnelle soirée moules frites au courant du mois de novembre afficha complet un mois à l'avance. Un grand merci aux nombreuses personnes présentes à nos manifestations tout au long de l'année.

L'ASL Duntzenheim présente à tous ses membres et leurs familles, aux fidèles sympathisants, et aux supporters, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 et espère les retrouver au stade de la Dorfmatte pour les matchs retours.



**Les secrétaires
Ebersold Philippe et Kuhn Gilles**

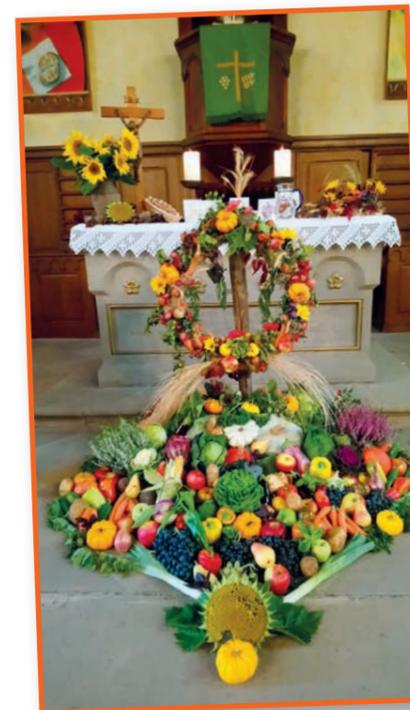
En 2022, les cultes et événements (confirmations, baptêmes, mariages, remises à Dieu) ont été célébrés quasi normalement. Seule la Sainte Cène a eu un « Covid long ! » : elle est proposée depuis décembre sous une forme adaptée.

Les activités paroissiales de rencontre ont de nouveau laissé une place à la convivialité: des marches pendant le Carême, un culte chantant en plein air avec apéritif le 15 mai à Duntzenheim, un repas paroissial le 11 septembre à Hohfrankenheim.

Les rencontres du « lundi après-midi » n'ont pas encore repris; pour l'instant, notre paroisse se joint aux réunions le premier jeudi du mois à Ingenheim.

Pendant l'année, le club biblique a rassemblé des enfants à Waltenheim et le catéchisme a eu lieu à Schwindrathheim. Les temps forts pour les enfants du secteur ont été le dimanche 3 juillet autour d'un culte de reconnaissance, la participation à la fête des récoltes du 2 octobre et la préparation de la veillée de Noël qu'ils ont vécue ensemble.

La gestion des bâtiments a beaucoup occupé le conseil presbytéral en 2022. La fermeture du 22 avril à mi-mai de l'église de Duntzenheim (pour traitement chimique contre le champignon murelle) a nécessité la tenue des cultes dans la grande église rénovée d'Ingenheim; merci pour l'accueil bienveillant de cette disposition qui reste en vigueur si besoin.



La commune de Duntzenheim, propriétaire de l'église, avance pas à pas: pour l'instant, la pose de réglettes de mesure de l'évolution des fissures devrait permettre (d'ici fin 2023 ?) de disposer d'un diagnostic de la structure. Dans la perspective d'une rénovation intérieure, commune et paroisse cheminent ensemble et ont visité plusieurs églises afin d'élaborer progressivement un projet. Pour le presbytère, propriété de la paroisse, il est prévu une transformation en deux logements de 100 m² environ chacun.

Ce choix de travaux est motivé par l'obligation de mise aux normes (dont la rénovation énergétique) et la volonté de créer des logements fonctionnels dont un susceptible d'accueillir un pasteur, un autre permettant d'assurer un revenu à la paroisse.

En faisant cela, le conseil presbytéral pose une pierre d'optimisme en ces temps troubles. Plutôt que de vendre ce bâtiment, il prend le pari de doter la paroisse d'outils pour la faire vivre, tout en s'adaptant à l'évolution de la vie paroissiale et sociétale. Plus largement, les membres du conseil presbytéral restent ouverts à toute remarque qui peut faire avancer les projets, et remercient les habitants par avance pour leur contribution.



Pour les « nouveaux arrivants » à Duntzenheim ou ceux qui ne sont pas destinataires du courrier paroissial, merci de vous signaler si vous souhaitez recevoir les informations paroissiales du secteur et bénéficier d'un accompagnement dans la vie spirituelle.

L'Eglise porte toutes les personnes dans la prière en tant que membres d'une grande communauté, les accueille aux diverses activités et cultes, les entoure lors de moments particuliers, entre autres : baptême, confirmation, mariage, remise à Dieu...

2023 sera une année spéciale pour notre paroisse. Nous la souhaitons d'abord riche en rencontres et en fraternité. C'est pourquoi, tous sont invités pour marquer le top départ le 1^{er} janvier à 17h à Duntzenheim: un « culte autrement » fera halte autour d'une table garnie de Bretzel du Nouvel An et de jus de pommes au miel.

Année spéciale car la paroisse a un « super défi » à relever: financer la rénovation du presbytère. Une large campagne de financement s'annonce.

Le programme des manifestations sera communiqué au fur et à mesure. Une collecte spéciale est prévue; la receveur se tiendra à disposition pour tout renseignement utile. Nous n'y arriverons qu'ensemble, mais on y croit. Bonne année 2023!

Anne-Marie HAEFFNER

Informations et contacts : <https://www.facebook.com/par.duntz>

Pasteure référente : Isabelle HORBER 03 88 21 98 34

presbytere.wsz@gmail.com

Présidente du conseil presbytéral:

Anne-Marie HAEFFNER 06 45 85 12 23

anne-marie.haeffner@orange.fr

Receveur: Christine HARTER 03 88 70 58 42

guy.harter@wanadoo.fr

la paroisse catholique



Toutes les informations sur les paroisses catholiques du Pays de la Zorn ainsi que les dernières actualités et les bulletins paroissiales sont à retrouver sur le site internet www.paroisses-aucoeurdelazorn.fr

VIE LOCALE

hommage du 8 mai



Dépôt de gerbe solennelle pour célébrer la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 suivie d'une minute de silence en souvenir des morts tombés durant les combats de la guerre 39-45.



ceremonie

du 13 juillet 2022



Hommage officiel

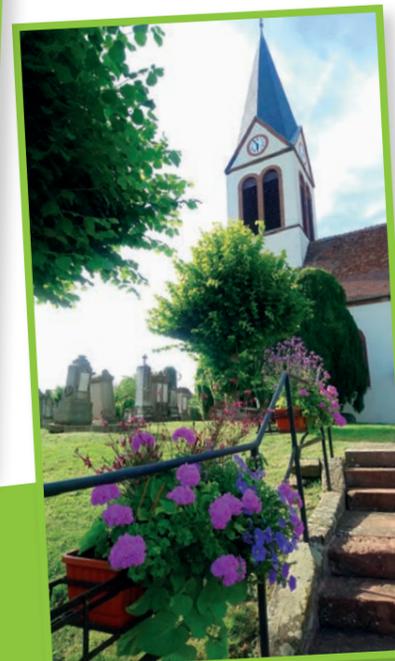
du 11 Novembre



Le soir du 10 novembre, Madame le Maire et ses adjoints ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts en mémoire des Duntzenheimois et de leurs camarades tombés au front durant la guerre 14-18.

“DUNTZENHEIM, une année en photos»

2022



“DUNTZENHEIM,
une année en photos»

2022

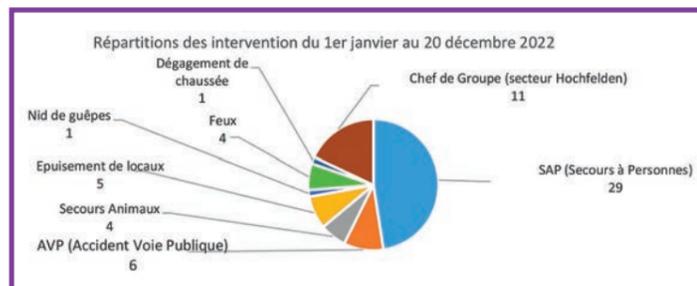


sapeurs pompiers volontaires

de la section Gougenheim - Rohr - Duntzenheim

Comme il en est coutume, il est temps de faire un point sur les événements passés lors de l'année au sein de notre section et notre amicale.

Cette année, la section est intervenue à 50 reprises sur les communes de Gougenheim, Rohr et Duntzenheim.



Vie de la caserne

Comme tous les ans afin de maintenir leur niveau, la section a effectué de nombreuses heures de formations de maintien, de perfectionnement et des acquis.

Pour cela il faut parfois faire des kilomètres. En effet, le 14 mai l'ensemble de la section s'est rendu à Drulingen où se trouve le plateau technique du SIS67 pour la compagnie de Saverne. Le thème de cette formation était des manœuvres sur feu réel, pour voir les réactions du feu et avoir les bonnes techniques d'utilisation des lances à incendie.



Le 27 mars, nous nous sommes rendus chez la famille Moster de Gougenheim qui nous a mis à disposition leurs dépendances pour effectuer nos manœuvres d'évacuation d'urgences du pompier.

Nous sommes constamment à la recherche de nouveau lieu de manœuvre, si vous souhaitez mettre à disposition vos locaux pour la formation des sapeurs-pompiers, n'hésitez pas à nous contacter.

Cette année, deux de nos pompiers ont vécu une évolution dans leur carrière de sapeurs-pompiers, et pas des moindres. L'adjoint au chef d'unité territorial de Hochfelden ayant quitté ses fonctions suite à une mutation, le poste a été attribué à notre officier

le Lieutenant Marc CRIQUI. Ce dernier avait anticipé, mais il ne pensait pas que ce changement allait venir aussi vite et prendre du galon. Il pensait plutôt lever le pied et prendre sa retraite d'ici quelques années. Après avoir réuni l'ensemble des sous-officiers de la section, c'est le Sergent-chef Ludovic CRIQUI qui a été nommé « Chef de la section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim » au 1er mai 2022. Pour cela il avait suivi une formation « Chef de Section » au mois de mars.



Photo Marc CRIQUI et Ludovic CRIQUI

sapeurs pompiers volontaires

de la section Gougenheim - Rohr - Duntzenheim

Petits Pompiers

Cette année, après avoir participé au 90e anniversaire de nos collègues de Wilwisheim, en voyant « la génération future » de Wilwisheim et les « graines de pompiers » de Schwindratzheim, une idée a germé.

Et pourquoi pas à Gougenheim ? De fil en aiguille, le projet vu le jour et le dimanche 23 octobre 2022, Séverine Criqui, Raphaël Grandpierre et Franck Noury ont accueilli à la caserne de Gougenheim pas moins de 26 « Petits Pompiers ». Au programme, découverte du monde des pompiers, marche au pas, découverte du matériel, initiation aux premiers gestes de secours,...



Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

Cette année encore, les jeunes sapeurs-pompiers du secteur de Hochfelden ont pu profiter de l'hospitalité de notre caserne.

Vous allez peut-être les apercevoir les samedis matins dans les rues de Gougenheim aux abords de la caserne. Nous sommes pas moins de 4 Sapeurs-pompiers de la section à être impliqués dans le fonctionnement de la section de JSP.

De 12 à 16 ans, filles et garçons peuvent découvrir le métier de Sapeur-Pompier en intégrant la section des JSP de Hochfelden. Le cycle JSP se déroule en 4 années calées sur le calendrier scolaire des jeunes :

- la 1^{ère} année à Schwindratzheim ;
- la 2^e année à Gougenheim ;
- la 3^e année à Hochfelden ;
- la 4^e année sur l'ensemble de la compagnie de Saverne.

A l'issue de ces 4 années, les jeunes passent le Brevet des Cadets qui leur permettra, s'ils le souhaitent, d'intégrer le corps départemental des Sapeurs-pompiers, après 4 jours de formation complémentaire au lieu de 12. Tout au long de ce cursus, il faut savoir que les JSP n'effectuent aucune intervention, mais apprennent les bases et les valeurs du métier de Sapeur-Pompier.



A ce jour la section de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim compte dans ses rangs 6 pompiers issus des JSP, ce qui représente un tiers de notre effectif.

Si vous souhaitez nous rejoindre que cela soit en tant que JSP ou Sapeurs-Pompiers, n'hésitez pas à nous contacter.

sapeurs pompiers volontaires

de la section Gougenheim - Rohr - Duntzenheim

Cérémonies

Cette année la Section a participé à plusieurs cérémonies :

- Le 1^{er} mai le 90^e anniversaire de la Section de Wilwisheim
- Le 13 Juillet fête nationale à Duntzenheim
- Le 19 novembre le 140^e anniversaire de la Section de Schwindratzheim
- Le 3 décembre pèlerinage de la Sainte Barbe à Kuttolsheim



Le mot du président de l'amicale et Chef de Section Gougenheim Rohr Duntzenheim

Plutôt habitué à fournir les photos pour les différents articles, l'écriture du mot du chef est pour moi une première. Pour celles et ceux qui ne me connaîtraient pas encore, je suis natif de Gougenheim, fils de Jean-Luc CRIQUI pompier retraité, au grade de sergent honoraire et filleul du lieutenant Marc CRIQUI. On peut dire que les pompiers, je baigne dedans depuis tout petit.

Ma carrière a commencé par la vente des tombolas lors de nos traditionnelles Pompier Fescht, puis lors de différentes manœuvres à jouer les victimes avec d'autres enfants de pompiers. C'est à 18 ans que j'ai pu m'engager en tant que sapeur-pompier volontaire, et oui à l'époque il n'y avait pas encore de section de Jeunes Sapeurs-Pompiers sur notre secteur.

Au fil des années j'ai pu progresser en suivant diverses formations, pour passer au grade de Caporal en 2012, puis passer au grade de sergent en 2015.

sapeurs pompiers volontaires

Tout en commençant à côté de ça à encadrer les Jeunes Sapeurs-Pompiers à Schwindratzheim puis à Gougenheim. En 2018, après une réforme nationale du système de formation, j'ai participé aux premières formations d'accompagnateur de proximité, ce qui permet d'encadrer des stages ainsi que des recyclages. Vous l'avez sûrement vu dans les précédentes éditions, en 2019 je me suis marié avec Séverine, la seule pompier de la caserne de Gougenheim à l'époque. Elle est aussi très impliquée dans le fonctionnement de la section puisque depuis septembre 2022 c'est elle qui s'occupe avec Raphaël et Franck de nos Petits Pompiers.

En novembre 2019, la présidence de l'amicale m'a été confiée suite à l'assemblée générale pour l'union avec l'amicale de Rohr. Nous avons pu vous proposer notre dernier dîner dansant à Duntzenheim en février 2020.

Après deux années d'absences, l'année 2022 fût très animée, vous avez été nombreux à avoir répondu présents à nos manifestations organisées à Gougenheim, Rohr et Duntzenheim :

- les 21 et 22 mai, pour notre traditionnelle « Pompier Fescht », au cœur de Gougenheim,
- le samedi 16 juillet 2022 à Rohr pour une soirée Tarte Flambée,
- le samedi 24 septembre 2022 à Duntzenheim pour une soirée Tarte Flambée.

Du côté de la Section, je ne pensais pas que 2022 allait être marquée par ma nomination en tant que Chef de Section, en effet nous avons déjà évoqué le sujet avec l'ensemble des collègues sous-officiers, mais pour anticiper le départ à la retraite du lieutenant Marc CRIQUI. Le fait d'avoir anticipé a permis un remplacement rapide du poste d'adjoint au chef d'unité territoriale. Mais n'ayant pas encore anticipé le changement du côté de l'amicale, il va maintenant falloir trouver ma ou mon successeur pour que je cède ma place de président de l'amicale pour le bon fonctionnement de la Section.

Pour 2023, qui dit changement de chef, dit passation de commandement, et cela tombe bien c'est un anniversaire historique pour la section, 120 ans ça se fête !!

Pour cela, réservez-vous d'ores et déjà les samedi 24 et dimanche 25 juin 2023.

Par ces quelques mots je tenais également à remercier mon oncle et parrain le lieutenant Marc CRIQUI sans qui je ne serais pas arrivé là où je suis actuellement, un modèle à suivre, j'espère être à la hauteur du poste qui m'a été confié mais la barre a été placée très haute.

Je tenais également à mettre un point d'honneur à la disponibilité de l'ensemble des membres de l'amicale que cela soit pour les manifestations, pour les formations ou pour le fonctionnement de la section. Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin !

Nous tenions également à remercier l'ensemble de la population qui par sa présence lors de nos manifestations, son accueil lors de la distribution de nos calendriers et son soutien tout au long de l'année nous encourage dans nos actions. Nous vous en sommes reconnaissants.

Pour l'ensemble des membres,
Le Chef de Section et président de l'Amicale
des Sapeurs-Pompiers de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim,
Ludovic CRIQUI

Sapeurs pompiers volontaires

de la section Gougenheim - Rohr - Duntzenheim

Le mot de l'adjoint au chef d'unité territoriale Hochfelden (ACUT) Ltn Marc CRIQUI

Lors de la dernière édition du bulletin Communal de 2021, je vous faisais part de mon souhait de me mettre en retrait de la vie des Sapeurs-Pompiers après 42 années de bons et loyaux services effectués à ce jour de 2022 !

Mais je ne pensais pas que 2022 allait apporter des bouleversements et changements aussi rapidement en ce début d'année. En effet suite à la mutation de l'Adjoint de l'Unité Territoriale de Hochfelden (Le Ltn Pierre-Olivier Doucet) dans les Landes, une place dans l'organigramme du Centre de Secours Hochfelden était libre et l'on m'a proposé le poste. Après délibération avec mes collègues officiers du C.S., j'ai accepté et ceci a, par effet boule de neige entraîné ma mise en retrait de la fonction de Chef de Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim.

Heureusement la réflexion était déjà bien avancée au sein des sous-officiers de la Section et il a été convenu que le Sergent-Chef Ludovic Criqui allait reprendre la charge d'assurer la pérennité des sapeurs-pompiers et donc des secours de proximité.

Le passage de témoin officiel se fera lors de la fête du 120^e anniversaire de la création du Corps Communal de Gougenheim le 24 et 25 juin 2023. Nous vous donnons R.D.V. pour ce moment festif et solennel !

J'ai vécu des moments formidables entouré de gens qui se sont pleinement investis et qui ont su me faire confiance, même quand le doute s'installait. Pour le 100^e anniversaire nous avons eues la joie de pouvoir annoncer à la population notre modernisation par l'acquisition de notre Véhicule de Premier Secours (que l'Amicale a en partie financé). Puis nous avons vécus ensemble la fusion du Corps Communal de Gougenheim avec celui de Rohr avec siège en la Caserne de Gougenheim lors de la Départementalisation de l'Ensemble des Sapeurs-Pompiers. Par la suite nous a été délégué la responsabilité de primo-intervenant sur la Commune de Duntzenheim. Depuis ce jour les trois Communes sont regroupés sous l'appellation : Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim. Enfin il y a pas si longtemps nous avons inauguré avec fierté nos nouveaux locaux, beaucoup plus opérationnels et conviviaux. Que de chemins semés d'embûches parcourus depuis mon adhésion à la grande famille des Sapeurs-Pompiers « mais comme disait mon Ancien Chef du Corps Communal de Gougenheim: j'y ai toujours cru »

Voilà pour moi l'heure de la retraite arrive à grand pas et ceci même si j'ai en charge plus de responsabilités. En effet l'âge maxi 65 Ans se rapproche et mon plus grand souhait est que l'on parle encore longtemps des pompiers de la Section.

Alors pourquoi pas toi dans cette Aventure !

Ltn Marc Criqui
Adjoint du Chef de l'Unité Territoriale de Hochfelden



Entretien avec un artisan du village Germain Romedenne

Germain Romedenne est venu s'installer en Alsace en 2016, après une enfance dans les Ardennes. Il vit à Duntzenheim depuis Août 2018 avec sa compagne Amélie et leurs deux enfants, Léandre (4 ans) et Alma (6 mois). A 32 ans, il pratique la randonnée et le rugby sur son temps libre.

Germain Romedenne a un diplôme d'ingénieur de la construction et a exercé comme chef de projet dans le nucléaire avant de changer de voix et de créer son entreprise « Construire Dehors ».

Comment es-tu arrivé à Duntzenheim ?

En location à Monswiller et travaillant à l'époque à Strasbourg, nous cherchions à acheter une maison à rénover dans les environs de Saverne. Nous sommes tombés sur cette jolie maison alsacienne à rénover dans laquelle nous habitons actuellement. Duntzenheim répondait à nos critères de recherche en termes de taille de village, de commerces, etc.

Qu'est ce qui t'a poussé à changer de voix et comment se sont déroulées les démarches de ta reconversion professionnelle ?

Plusieurs raisons sont à l'origine de mon changement. A l'époque, je faisais beaucoup de déplacements et nous voulions apporter de la stabilité à Léandre qui allait rentrer à l'école. D'autre part, j'ai toujours voulu monter mon entreprise. J'ai donc cherché une activité dans laquelle je pourrais me lancer et plusieurs axes se sont très vite dessinés :

- la construction car c'est ma formation
- Le bois car c'est une matière que j'affectionne, que je trouve noble et je suis petit fils de menuisier
- L'extérieur car c'est un marché porteur suite au covid.

Par hasard, il y avait la menuiserie Krieger juste derrière chez nous. J'avais besoin d'un local pour ma future activité. Un matin de juillet j'ai entendu les machines tourner et je me suis permis d'aller demander la « situation » de l'atelier. Suite à un accueil très chaleureux avec Jean Marc et Albert, je savais maintenant où je pourrais lancer mon projet.

Pourquoi « Construire dehors » ?

Je voulais que le nom corresponde un maximum à l'activité : dehors pour tout ce qui est extérieur, jardin, etc... et construire pour le côté pergola, terrasse, carport, abri de jardin etc. à ne pas confondre avec le paysagisme ou l'entretien d'espace vert.

Qu'est ce qui te plaît à Duntzenheim ?

C'est un joli village avec des commerces (magasin Zimmermann, le distributeur de la ferme Schaeffer, le marché bio Hermann, le dépôt de pain André, etc..) ainsi que des entreprises avec qui je travaille régulièrement (Levarenov, Ets Wendling Eric). Les habitants sont gentils et chaleureux, c'est un village à taille humaine qui bouge.

Je tiens tout particulièrement à remercier les habitants de Duntzenheim qui ont été mes premiers clients et qui m'ont fait confiance.



Retrouvez toutes les informations
sur son site internet « construiredehors.fr »

> LE RECENSEMENT

Début février 2022 les habitants étaient invités à se faire recenser et nous remercions les villageois pour leurs réponses rapides et pour l'accueil réservé à notre agent recenseur.

Suite à ce recensement, nous comptons une population totale de 664 habitants à Duntzenheim.

Bien vivre à Duntzenheim

Déjections canines: Certains riverains se plaignent de trouver des déjections canines sur les trottoirs aux abords de leurs maisons ou dans les espaces verts. Pour rappel, il est demandé aux propriétaires de ramasser les déjections de leur chien. Nous avons édité et plastifié des affichettes afin de sensibiliser les propriétaires de chiens. Ces affiches sont disponibles à la mairie aux horaires d'ouverture pour les habitants qui souhaitent en mettre devant leur propriété.



Chiens en laisse: Cette année vous avez été nombreux à venir vous plaindre en mairie. Nous comptons sur votre civisme et vous rappelons que l'arrêté municipal N°4/2009 du 30 juin 2009 oblige les propriétaires de chiens à tenir leur animal en laisse sur tout le ban communal (sur la voie publique et dans les champs). Même lors des promenades sur les chemins agricoles, les chiens doivent être tenus en laisse, pour le respect des agriculteurs et la sécurité des promeneurs et des chiens.

Les chiens considérés comme des chiens d'attelage ou de défense doivent en sus être muselés.

L'entretien des trottoirs est à la charge des habitants. Merci de désherber et balayer les feuilles mortes et débris devant chez-vous, et d'élaguer les haies et les arbres qui débordent de votre propriété sur la voie publique, ainsi que le déneigement du trottoir en hiver. En cas d'absence de matérialisation du trottoir, une largeur de 1,50 mètre minimum est à prendre en considération. Cela fait partie des obligations à respecter en tant que locataire ou propriétaire, selon l'arrêté municipal du 10 Mars 1998. Par ailleurs, l'état des gargouilles, grilles placées près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des riverains de manière à maintenir en tout temps un bon écoulement des eaux.



Concession funéraire: Quelques obligations à respecter ! Que vous ayez acheté une concession ou que vous en soyez ayant droits, vous êtes tenu à une obligation d'entretien pour assurer la décence des lieux et la sécurité des visiteurs. Pour rappel, la commune est chargée de l'entretien des allées centrales. Les travaux d'entretien qui concernent le nettoyage de la pierre tombale, mais aussi de ses abords incombent au concessionnaire ou à leurs héritiers.

Stationnement gênant



Selon le code de la route - article R417-11, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule motorisé sur le trottoir est considéré comme très gênant pour la circulation publique.

=> Les véhicules doivent obligatoirement être garés à l'intérieur des propriétés. La voie publique n'a pas vocation à être privatisée. L'aménagement des propriétés doit prioritairement être réalisé pour accueillir le stationnement des véhicules des locataires et propriétaires.

=> en cas d'arrêt de courte durée, les véhicules doivent se garer à plus de 1,40 m des clôtures et façades des maisons pour permettre la déambulation des piétons.

Le plan local d'urbanisme (PLU) prévoit un minimum de 2 places de stationnement par logement ou 1 place par tranche entamée de 50 m² de surface de plancher sur la propriété.

Commerces du village :

Salon de coiffure : Atelier au fil de l'Âme :
06 73 18 67 88 , Sur RDV les Jeudis , Vendredis et Samedis, 22 Rue d'Ingenheim

Magasin multi-services Zimmermann :
Magasin multi-services Zimmermann :
Ouverts L/M J/V de 7h à 12h et de 13h à 18h
Samedi 7h 12h / 13h 18h - Fermé le mercredi

Dépôt de pain André : Ouvert du mardi au vendredi
de 6h à 12h / Dimanche de 7h à 12h

Le Petit Marché à la Ferme Herrmann :
9 rue des Vergers - Tous les mercredis de 9h à 17h/
Horaires d'été Juin à Septembre 8h30 à 13h.
Avec la présence de la Ferme Will le matin
(produits laitiers, boucherie charcuterie).

La Ferme Schaeffer :

Distributeur de Légumes Non Stop / Vente d'asperges en saison

COMMERCE AMBULANTS :

Boucherie Le Landhof de Saessolsheim :
Samedi Matin : départ de la tournée rue de Saverne entre 8h30 & 9h

Moulin Gerlinger de Rothbach (Farine) :
Passage toutes les 6 semaines, pour connaître leur prochaines dates de passage et ainsi vous inscrire sur leur fichier clients merci de les contacter au 03 88 89 30 14

Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries :

Badge déchèterie

Nous vous rappelons que l'accès aux déchèteries de la communauté de communes se fait sur présentation de votre badge d'accès.

Les déchèteries de BOSSENDORF et MUTZENHOUSE sont ouvertes comme suit :

Mutzenhouse : depuis le 6 septembre 2021 et jusqu'à nouvel ordre : sur rendez-vous Samedi : 9h - 11h45 et 13h - 16h45

Bossendorf : Mardi - Jeudi : 14h - 17h45 sur rendez-vous Samedi : 9h - 11h45 et 13h - 16h45

Tous flux acceptés dans la limite de 2 m³ par passage. La prise de rendez-vous pour le samedi devra se faire prioritairement sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn (www.payszorn.com) et peut se faire jusqu'à la dernière minute en fonction des places disponibles.

Déchets verts

Pour les déchets verts, nous vous rappelons que vous pouvez acheter un badge (au tarif de 15 € pour 12 passages) en vous rendant au SMICTOM de Saverne (10 Rue du Zornhoff - 03 88 02 21 80) en vous munissant de votre facture OM. Vous pourrez ensuite déposer vos déchets verts sur la plateforme de Dettwiller.

Ramassage des ordures ménagères :

pensez à sortir les poubelles la veille et à laisser libre le passage pour le camion

- Collecte sélective : semaine paire : mardi
- Collecte Ordures Ménagères : mercredi

Des contrôles inopinés des poubelles sont susceptibles d'être réalisés par les agents du Tri tout au long de l'année. Veillez à bien respecter les consignes de tri.

Avec l'instauration du système de règlement des ordures ménagères « à la levée », tout départ comme toute arrivée de foyer doit être signalé au service dédié à la communauté de communes située à Hochfelden pour activation ou désactivation de la puce.

Problème d'oubli de ramassage :

veuillez contacter la communauté de communes au 03.88.91.96.58

Informations diverses

Dormir à Duntzenheim :

Depuis le déménagement de la famille Munsch rue du Lavoir, plus aucun gîte n'est en location à Duntzenheim. Cependant il y a des appartements en airbnb disponibles rue de Saverne à la ferme Munsch, en 'Sradevelde. Vous trouverez toutes les informations sur www.airbnb.fr/p/srandevelde ou en téléphonant à Margot Munsch 06 69 35 29 65 ou Daniel Munsch 06 15 24 74 49.

Un autre logement en airbnb est disponible chez Johanne VIZCAINO au 2 rue des Bergers "Chez Johanne". Vous trouverez les informations sur le site internet www.airbnb.fr en cherchant les logements à Duntzenheim.

La déclaration de changement de domicile

Nous vous remercions de venir signaler en mairie votre arrivée ou départ de la commune. Votre inscription nous permet de vous informer, de tenir à jour les listes d'enfants à inscrire en maternelle, vous adresser un courrier pour vous permettre de participer à la Journée Défense Citoyenne...

Nous rappelons aux nouveaux arrivants que les inscriptions en mairie ne valent pas inscription sur la liste électorale.



Espace Conseil France Rénov'

Rénover son habitation pour faire des économies d'énergie peut poser bien des questions :

- Par où commencer ?
- À quel artisan faire appel ?
- Quelles sont les aides possibles ?
- Comment financer les travaux ?

Autant de questions auxquelles le service France Rénov' répond.

France Rénov', c'est le service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique. Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec le conseiller France Rénov' qui vous accompagnera dans votre projet. Il vous aidera notamment à :

- Prioriser les travaux à réaliser
- Trouver des entreprises locales et qualifiées
- Analyser les devis
- Comprendre et obtenir les aides financières

Contactez votre conseiller

Prise de rendez-vous en ligne : <https://francerenov.reservio.com>

Téléphone : 06 35 18 96 57 (mardi/mercredi de 9h à 12h et jeudi/vendredi de 13h30 à 17h)

Mail : info.eno.paysdesaverne@oktave.fr

Rendez-vous sur Bouxwiller : Chaque mardi après-midi
Rendez-vous sur Sarre-Union : Chaque mercredi après-midi
Rendez-vous sur Hochfelden : Chaque jeudi matin
Rendez-vous sur Saverne : Chaque vendredi matin

Informations diverses

Centre de contact des amendes



Un nouveau service est offert aux personnes domiciliées dans la région Grand Est et qui doivent s'acquitter d'une ou plusieurs amendes (vitesse, stationnement...).

Via un numéro unique (03.29.69.69.69), le centre de contact des amendes répond aux questions des usagers du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.



LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE PEUT SE FAIRE TOUT AU LONG DE L'ANNEE.

- soit en passant en mairie, soit en faisant la demande par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Pièces à fournir : pièce d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Les jeunes Français, âgés de 18 ans sont inscrits d'office au titre de l'article L11-1 du Code Electoral, mais il est conseillé de vérifier que ces inscriptions sont bien effectives.

Les personnes, ayant changé de domicile au sein même de la commune, sont également priées de le signaler en Mairie, afin de procéder aussitôt au changement d'adresse.



Depuis janvier 1999, tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le jeune se présente en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille et la mairie délivre alors une attestation de recensement.

Vous recevrez entre la date de votre recensement et celle de votre 18^{ème} anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Votre participation étant obligatoire, si vous rencontrez des difficultés sur la date ou sur le lieu proposé, il convient d'adresser à votre centre du service national (CSN) une demande pour d'autres dates ou d'autres lieux. Votre demande doit parvenir au plus tard 15 jours après la réception de l'ordre de convocation.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'État (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez attester de votre participation à la JDC.



URBANISME :

Nous rappelons aux personnes qui ont obtenu une réponse favorable à leur demande de permis de construire ou de déclaration préalable, que le dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit obligatoirement être effectué une fois que les travaux sont terminés.

C'est un document qui permet de signaler à l'administration l'achèvement des travaux et la conformité de la construction par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. A la revente du bien, le notaire exige un certificat de conformité que nous ne pourrions vous délivrer sans cette DAACT.

Pour les maisons individuelles, construites après 2013, l'attestation RT2012, doit être jointe à cette DAACT et déposée en mairie.

Après en avoir délibéré le 24 Novembre 2020, le conseil municipal a décidé, à la majorité, d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction (resteront toutefois dispensées de permis de démolir les démolitions visées à l'article R.421-29 du code de l'urbanisme). Cette procédure a pour objectif de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti du territoire, principalement dans un objectif de protection du patrimoine, mais également de maîtrise du risque de coulées d'eaux boueuses.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis janvier 2022, le principe de saisine par voie électronique (SVE) s'applique aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Vous pouvez ainsi saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Pour vous connecter au téléservice : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

La mairie reste votre interlocuteur de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Nous attirons votre attention sur le fait que les aménagements tels que les clôtures, les ravalements de façade doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Par ailleurs, avant de démarrer un projet, nous vous conseillons de vérifier la zone constructible sur le site internet de la mairie : <https://duntzenheim.payszorn.com/vivre-a-duntzenheim/le-plui/>



Dates Dons du Sang

Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France. Chaque jour, l'établissement français du sang a besoin de 10 000 dons. 1h de votre temps suffit à sauver 3 vies ! Pour donner votre sang proche de chez vous, voici les prochaines dates de don du sang :

Hochfelden : Le lundi 02 janvier de 17h à 20h au Foyer Saints Pierre et Paul

Lupstein : Le mardi 10 janvier de 17h à 20h rue du stade

Saessolsheim : Le mercredi 11 janvier de 17h à 20h chemin du stade

Wingersheim les Quatre Bans: Le mardi 31 janvier de 17h à 20h Place de la Mairie

Schwindratzheim : Le mercredi 22 février de 17h à 20h au centre socio culturel



Vous pouvez donner votre sang toutes les 8 semaines. Pour trouver où donner, rendez-vous sur le site internet de l'établissement français du sang : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Les fêtes à venir en 2023

Les événements festifs reprennent à Duntzenheim ! Rendez-vous en 2023 pour

- la soirée après-ski de l'ASLD (le 18 février)
- la journée citoyenne
- le repas paroissial
- la chasse aux oeufs à Pâques
- La fête des aînés (le 17 juin)
- La cérémonie du 14 juillet
- Le tournoi de football de l'ASLD (22 et 23 juillet)
- Les tournois de pétanque etc.

Retrouvez tous les événements au fil de l'année sur la page Facebook de la commune de Duntzenheim.

LA REDEVANCE DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE :
L'Association Foncière est chargée de l'entretien des chemins par les propriétaires de foncier agricole.

Ceux-ci lui versent en échange une taxe annuelle. Nous recevons régulièrement des personnes étonnées de recevoir un avis de somme à payer alors qu'elles ont vendu leurs terres agricoles. L'AF n'est bien-sûr pas informée de toutes les tractations. Aussi il est important de signaler le changement de propriétaire:

- soit à la MSA directement (comme indiqué sur l'avis de somme à payer)
- soit auprès de l'AF en déposant en mairie une copie de l'acte notarié



Passage du ramoneur

Il est possible d'être averti du passage du ramoneur dans la commune, par SMS ou par mail, pour cela, il suffit de vous inscrire sur le site internet suivant : www.ramonage-fischer.fr.

SALLE DES FÊTES

Pour réserver la salle de fêtes de Duntzenheim, rendez-vous sur :

<https://duntzenheim.payszorn.com/vivre-a-duntzenheim/la-salle-polyvalente/>



mariages

Tous nos vœux de bonheur accompagnent :

- POULAIN Jean-Michel et WERLE Prescilia le 28/05/2022
- WIR Julie et VELTEN Laura le 25/06/2022
- MOSCATO Johann et BIETH Diane le 29/06/2022
- HARTER Adrien et ATZENHOFFER Sophie le 06/08/2022

Cette année sont nés :

- Merline LOPEZ le 11/01/2022
- Jade SCHOTT le 08/04/2022
- Alma ROMEDENNE le 16/04/2022
- Clément BURG le 01/05/2022
- Louis JUCH le 05/06/2022
- Timothée KLEIN le 19/08/2022
- Lauréline MARCELLINI le 02/11/2022
- Océane LACASA le 05/11/2022



Félicitations aux heureux parents !
Et bienvenue à Duntzenheim à tout ce petit monde.



Ont fêté un «Grand» Anniversaire

75 ans

M. SCHNEPP Alfred 15.06
M. EDEL Alfred 12.11

80 ans

M. HUCK Gérard 11.02
M. FURNSTEIN Ernest 14.02
M. LITT Emile 18.03
M. MEHL Paul 07.04
M^{me} ZIMMERMANN Christiane 22.07
M. ZIMMERMANN Richard 25.07
M^{me} HUGEL Emma 02.08
M. SCHAEFFER Albert 15.08

85 ans

M. HERRMANN Jean-Georges 11.01
M^{me} HERRMANN Marie-Jeanne 01.03
M^{me} HARTER Marguerite 06.03
M^{me} SCHNEPP Marie 15.03
M^{me} WENDLING Ida 28.06

90 ans

M^{me} KOCH Yvonne 29.01
M^{me} MUNSCH Alice 10.10
M. WENDLING André 13.10

95 ans

M^{me} SCHNEPP Marie-Louise 24.12

Nos doyens

- Notre doyenne du village est Mme MUNSCH Marie-Marguerite qui a fêté ses 96 ans.
- Notre doyen est M. BERNHARD Emile, qui a fêté ses 97 ans.



Décès

- 20/01/2022 : Madame MICHEL Suzanne née RUCH à l'âge de 84 ans
- 11/02/2022 : Monsieur LITT Jean à l'âge de 90 ans
- 03/05/2022 : Monsieur HERRMANN Albert à l'âge de 89 ans
- 12/05/2022 : Madame JACOB Marguerite née SCHAEFFER à l'âge de 99 ans
- 17/05/2022 : Madame BLAES Marguerite née LEYDINGER à l'âge de 89 ans
- 01/07/2022 : Madame WENDLING Elfriede née SCHOTT à l'âge de 81 ans
- 09/09/2022 : Madame SCHNEPP Marguerite née LITT à l'âge de 94 ans
- 09/09/2022 : Madame GANGLOFF Elisabeth née Wendling à l'âge de 84 ans